Réf. Farde e-Assemblées : 2720920

N° OJ : **95**

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Octroi de subsides aux services privés d'aide aux familles et aux seniors pour l'année 2025.- Montant total : 10.500,00 EUR

Le Conseil Communal,

Considérant que le Conseil communal, en séance du 16 février 1976, a décidé d'accorder des subventions aux services privés agréés d'Aide aux Familles et aux Seniors, sous forme d'allocation forfaitaire, par heure de prestation d'aides familiales ou d'aides seniors chez des personnes demeurant effectivement à Bruxelles;

Considérant que les cercles ou associations repris dans la décision ci-dessous ont entièrement rempli les obligations prévues par ladite loi et par la délibération du Conseil Communal précitée;

Considérant qu'un engagement collectif direct a été effectué en 2025 à l'article 84407/33202, engagement reporté n° 26/14394, pour un montant global de 10.500,00 EUR, en exécution d'une décision du Collège du 09/10/2025;

Considérant que dans le rapport au Collège du 09/10/2025, il est précisé que la désignation des services privés d'aide aux familles se fera par une décision du Conseil communal prise en 2026, vu l'impossibilité de déterminer les bénéficiaires et les montants attribués avant le 31/12/2025;

Considérant que trois services agréés d'Aide aux Familles et aux Seniors ont introduit des demandes d'intervention à la Ville sur base des heures prestées chez des clients bruxellois pendant l'année 2025 (66.062,33 heures);

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Octroyer des subsides au profit des organismes cités ci-après, accordés sur base d'un tarif horaire pour des prestations effectuées en 2025, pour un montant total de 10.500,00 EUR à l'article 84407/33202 du budget ordinaire 2025 et répartis comme suite :

- Aide et soins à domicile Bruxelles : 2.930,44 EUR;
- Asbl Centre familial de Bruxelles : 4.808,67 EUR;
- Asbl "Familiehulp" : 2.760,88 EUR.

Annexes :

aide & soins (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

centre familiale (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

familiehulp (Consultable au Secrétariat des Assemblées)